



Communiqué

LES LOGEMENTS DE FONCTION N'ONT RIEN D'UN PRIVILEGE

C'est en plein cœur de l'été que l'information a été rendue publique : Eric WOERTH veut diminuer drastiquement le nombre de logements de fonction et rendre beaucoup plus onéreux ceux qui demeureront.

On appréciera d'abord la méthode. C'est à travers un article au Projet de Loi de Finances 2010 que cette mesure est envisagée. Concertation préalable avec les organisations syndicales représentatives : zéro ! Décidemment, Eric Woerth est au dialogue social ce que Tino ROSSI était au hard-rock : antinomique.

Sur le fond, les appartements concédés aux agents pour nécessité absolue de service ou d'utilité de service ne sont ni un passe-droit, ni un privilège. Rappelons d'ailleurs que les ayants droit, dans leur très grande majorité, paient une redevance – certes inférieure au prix du marché, ou déclarent un avantage en nature pour lequel ils sont imposés, et sont assujettis à des astreintes (présence obligatoire en dehors des horaires de travail, être joignable à toute heure, astreintes de sécurité la nuit, les week-ends, les jours fériés...).

Ce qu'envisage le Ministre relève à la fois de la démagogie et de l'injustice. D'ailleurs, si demain, il n'y avait plus d'agents de la Fonction Publique pour veiller sur les établissements et les biens de la nation, ces tâches seraient confiées à des officines privées qui, dans tous les cas, coûteraient plus cher aux contribuables et, le plus souvent, seraient loin d'offrir les mêmes garanties.

Pour la CGT, de véritables réformes sont à mener. Par exemple, rendre plus transparents et démocratiques les critères et les procédures d'attribution de ces logements, mieux en définir les astreintes...

Visiblement, plus soucieux de l'effet d'annonce, Eric Woerth a choisi un chemin opposé, contraire à l'intérêt des personnels et des citoyens.

Comme d'habitude est t'on tenté de dire.

Montreuil le 5 août 2009